4e ANNÉE N° 124 — 5 Centimes — JEUDI 7 NOVEMBRE 1895.

JOURNAL DU LOT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

10 fr. par AN

HORS DU DÉPARTEMENT : 12 francs p[illegible].

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre **50 centimes** *à chaque demande de changement d'adresse*

ADMINISTRATION

CAHORS : L. LAYTOU, DIRECTEUR, RUE DU LYCÉE

L'Agence HAVAS, rue Notre-Dame-des-Victoires, n° 34, et Place de la Bourse, n° 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

PUBLICITÉ

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent.
RÉCLAMES — ..... 50 —

La publication des **Annonces légales et judiciaires** *de tout le département est facultative dans le* Journal du Lot.

Cahors, le 7 Novembre

Méthodique et résolu

Depuis longtemps déjà, il convient de le répéter au lendemain de la constitution du nouveau ministère, il y a deux mots qui résument les vœux du pays et qui n'ont cessé de figurer à l'ordre du jour comme un programme, comme une espérance — faudra-t-il dire longtemps encore : comme une illusion ? — ce sont ces deux mots : des économies ! des réformes !

Lorsqu'on relit les professions de foi des députés élus au mois d'août 1893, on est frappé de l'unanimité avec laquelle ils réclamaient ces réformes, ces économies. Et il n'en était pas seulement ainsi des députés appartenant à l'opinion avancée, il en était de même des plus modérés et de ceux-là même qui appartenaient à la droite.

A cette époque, on avait tout promis. Qu'a-t-on fait depuis lors ? Rien, ou à peu près.

A peine peut-on noter quelques efforts tentés par la commission du budget pour réduire, non pas le chiffre total des dépenses, qui s'accroît toujours, mais pour retarder tant soit peu la progression indéfinie des charges budgétaires. Encore faut-il ajouter que si l'on bataille trop souvent, *pro formâ* au sujet de quelques centaines de mille francs, on autorise des expéditions aussi onéreuses en hommes et en argent que vient de l'être celle de Madagascar.

Il serait temps, grand temps, de rompre avec cette politique si peu conforme non pas seulement aux engagements pris, mais encore aux nécessités d'une situation qui, au point de vue financier, mérite de plus en plus de devenir l'objet, sinon de nos inquiétudes, du moins de nos préoccupations.

De toutes les déclarations que renferme le programme du nouveau cabinet, il en est à nos yeux, une qui prime toutes les autres, c'est celle où il est dit : « Le vote du budget, à sa date normale, est la première de toutes les réformes. »

On ne saurait trop approuver la promesse faite par le nouveau cabinet, d'apporter dans ce but aux Chambres « son actif concours » afin de s'efforcer d'obtenir d'elles, avant la fin de l'année, le vote du budget de 1896.

Cette promesse peut-elle être tenue ? Quelle que soit la date, déjà avancée, de la session ; quelles que soient aussi les difficultés que soulève le budget du futur exercice, nous croyons que les Chambres, si elles veulent faire l'effort que leur demande le gouvernement et qui serait hautement approuvé par le pays, pourraient avant le 31 décembre atteindre ce résultat si désirable. Ce serait là, de beaucoup, le premier point de l' « effort méthodique et résolu » qui, aux termes du programme du cabinet Léon Bourgeois, « doit être tenté pour sortir d'une situation qui préoccupe tous les amis « de la liberté et du gouvernement parlementaire. »

Comment se dissimuler, en effet, qu'un régime, quel qu'il soit, ne saurait indéfiniment résister à l'accusation d'impuissance ? On peut plaider les circonstances atténuantes, invoquer comme excuses « les crises nombreuses, les évènements graves et tragiques qui ont retardé jusqu'ici le travail législatif et empêché d'aboutir de nombreuses réformes préparées depuis longtemps par le parlement lui-même et voulues par la nation. » Mais ce ne sont là, il faut bien l'avouer, que des circonstances atténuantes. Le temps passe, et la France attend toujours que l'on fasse quelque chose qui soit conforme à ses vœux et à ses besoins.

Pour que l'effort méthodique et résolu, dont il juge l'échéance arrivée, aboutisse enfin, le cabinet, avec raison, dit que, pour que cet effort soit efficace, il doit être limité. Rien n'est plus vrai.

C'est pour cela qu'avant toutes choses, nous demandons qu'on vote le budget avant le 31 décembre, et que l'on rentre dans la régularité financière, depuis trop longtemps abandonnée.

Ce serait là une œuvre de patriotisme et de bon sens qui aurait les plus heureuses conséquences. Le terrain se trouverait, par cela même, déblayé de beaucoup de difficultés et d'obstacles de toute nature. Il serait notamment possible d'arriver l'an prochain — le budget de 1897 pouvant être déposé en temps et lieu, — à réaliser dans notre situation, tant financière que politique, de sérieuses améliorations.

Tel est d'après nous, le véritable effort qu'il convient de tenter. Il s'impose à tel point si l'on veut bien y réfléchir, que nous ne pouvons croire que, dans les Chambres, il n'obtienne une majorité sérieuse ; mais c'est à une condition, qui est qu'on ne s'égare pas, dès l'abord, dans ces discussions éternelles et lassantes, qui discréditent le gouvernement, les Chambres et le pays lui-même.

J. QUERCYTAIN.

La déclaration ministérielle

La déclaration ministérielle a été lue lundi à la Chambre par M. Léon Bourgeois, ministre de l'intérieur et au Sénat par M. Ricard, garde des sceaux.

Cette déclaration n'a rien apporté d'imprévu ni de neuf. Il est bien difficile aujourd'hui d'imaginer des choses nouvelles et c'est beaucoup pour un ministère lorsqu'il parvient à réaliser quelques-unes de celles qui depuis longtemps sont à l'ordre du jour. Si le ministère Bourgeois parvient à réaliser la dixième partie de son programme, il aura déjà fait beaucoup. « Pour que l'effort soit efficace, a-t-il dit, il doit être limité » après quoi il a annoncé l'intention de faire voter par les Chambres, outre le budget, l'impôt progressif sur les successions, la réforme des boissons sur la base du dégrèvement total des boissons hygiéniques, ce qui entraîne une surtaxe considérable sur l'alcool et la suppression du privilège des bouilleurs de cru, l'impôt général sur le revenu, un ensemble de propositions touchant la mutualité, l'assurance et la prévoyance, l'organisation générale du système des retraites, des mesures destinées à défendre nos cultivateurs contre certaines spéculations internationales, un projet de loi sur l'armée coloniale et un autre sur le droit d'association en vue d'amener la séparation des Eglises et de l'Etat.

On est généralement surpris du laconisme de la déclaration à l'égard de Madagascar ; peut-être le gouvernement a-t-il voulu réfléchir et se renseigner avant de prendre un parti. Il serait désirable qu'il ne le prit point sans avoir consulté le Parlement et s'être mis d'accord avec lui.

Le gouvernement a demandé qu'on le jugeât à ses actes, sentant très bien lui-même qu'on ne pouvait pas le juger d'après un programme où il repromet tout ce qu'on promet depuis quinze ans.

TIRAGES FINANCIERS

Obligations de la ville de Paris

Mardi matin a eu lieu, au Palais de l'Industrie, l'attribution, par voie de tirage au sort, des lots affectés aux obligations de l'Emprunt municipal de 1875.

Il a été extrait de la roue 1,153 numéros, dont les 34 premiers ont droit, dans leur ordre de sortie, aux lots ci-après :

Le numéro 177,833 gagne 100.000 francs.

Le numéro 165,317 gagne 50.000 francs.

Les numéros 34,222, — 138,107, — 212,484, gagnent chacun 10.000 francs.

Les numéros 10,479, — 19,625, — 381,593, — 481,277 gagnent chacun 5.000 francs.

Les 25 numéros suivants gagnent chacun 1,000 francs :

3,537	96,506	168,661	309,892	388,198
19,051	105,379	190,527	333,376	393,815
47,282	115,980	231,458	339,043	436,808
82,193	121,714	241,407	344,295	459,459
85,645	163,442	253,922	368,566	484,976

Crédit foncier de France

Obligations foncières 3 o/o 1879

Le numéro 1,247,382 gagne 100,000 francs.
— 1,474,859 — 100,000 —
— 414,294 — 25,000 —
— 1,229,144 — 10,000 —
— 1576,501 — 10,000 —

Les cinq numéros suivants gagnent chacun 5,000 francs :

241,782 — 393,585 — 735,920 — 1,048,402 — 1,288,597.

Les quatre-vingt-dix numéros suivants gagnent chacun 1,000 francs :

6,052	511,274	905,693	1,200,270	1,468,849
104,355	590,447	948,727	1,211,861	1,514,188
111,618	614,358	967,172	1,244,394	1,519,610
130,067	624,926	979,640	1,252,231	1,530,052
163,561	654,177	982,238	1,289,735	1,536,262

FEUILLETON DU » Journal du Lot » 33

LE MANOIR DU DIABLE

Par JACQUES BREMOND

DEUXIÈME PARTIE

Le théâtre génial des arts libres

VII

Cependant Pierre Mauduit arrivait sur la place de la Madeleine.

Au lieu de rentrer directement dans la voiture qui lui servait de domicile, il frappa deux coups secs à la petite fenêtre de celle ou reposaient Guilloire et son épouse Maguëla.

— Qui est là ? cria la voix apeurée du directeur-artiste, qui avait mille raisons pour n'aimer point être dérangé la nuit...

— C'est moi, ne crains rien...

Guilloire ouvrit.

— Est-il donc l'heure de plier bagage ? demanda-t-il en se frottant les yeux.

— Nous ne partons pas aujourd'hui, préviens Maguëla... répondit l'hercule.

— Nous ne partons pas ? fit le noble directeur ahuri.

— Nous ne partons pas... et ce soir dernière représentation du théâtre Génial...

— Mais, malheureux, es-tu fou ?... Ne te souviens-tu plus de nos recettes d'hier...

Le Ruz eut un clignement d'yeux bizarre.

— Imbécile, va... je t'assure celle de ce soir, ne crains rien et continue ton somme !

Le soir, l'affiche que nous connaissons, et qui ne variait jamais, se déroula de nouveau devant les trétaux du théâtre des Arts-Libres.

En directeur intelligent et connaissant son métier, Guilloire y avait collé une bande de papier, où ces mots s'épanouissaient en gros caractères :

A LA DEMANDE GÉNÉRALE

POUR LA DERNIÈRE FOIS

Les habitants furent surpris, eux qui n'avaient rien demandé, et pour rester conséquents avec eux-mêmes, négligèrent d'aller applaudir une « dernière fois » le *duo coquet* par les trois fameux artistes et les exploits non moins fameux de l'ex-ambassadeur des îles Baléares.

La représentation fut lugubre.

Les comédiens ordinaires du théâtre Génial ne recueillirent que les rares bravos de quelques gamains entrés au rabais.

Artiste avant tout, soucieuse de son art, la troupe donna néanmoins avec un ensemble admirable comme devant un parterre de rois.

Après le *cœur bachique*, Guilloire montra à son digne accolyte, Pierre de Marsac, la recette brute qui tenait toute entière dans le creux de sa main.

— Sept francs vingt centimes ! dit-il tristement.

L'hercule haussa les épaules.

— Ne te désoles pas pleurar... nous n'avons encore joué que le lever de rideau, la grande pièce va commencer... et la recette sera belle, je t'en réponds !

— Est-ce qu'on va manger ? demanda timidement le famélique Apollon.

— D'abord une petite promenade pour t'ouvrir l'appétit... tu mangeras en rentrant, gourmand.

Et l'hercule emmena l'enfant par la main.

VIII

Laissons le directeur Guilloire aux déboires d'une carrière ingrate et retournons au Manor-Nevez.

Pendant toute la journée le chant joyeux de Geneviève avait rempli la maison et le capitaine Hérier qui, par extraordinaire, ne s'était pas rendu à la ferme, écoutait dans un doux ravissement cette explosion naïve du bonheur de sa fille.

Au contraire de la veille le dîner fut gai.

Geneviève ne cessait de parler, riant sans interruption, parlant toujours pour parler. C'était comme un besoin d'expansion qu'elle ne pouvait maîtriser. Si bien qu'un moment, étonnée elle-même de l'étonnante quantité de paroles qu'elle débitait à tort et à travers, sans raison, elle se tut, confuse.

— Mais tu ne dis rien, père chéri, dit-elle sans se rendre compte qu'il lui eut été impossible de placer un mot.

— Chacun son tour, mademoiselle, répondit-il en souriant ; hier, vous étiez muette...

— Méchant, fit-elle en l'embrassant.

Alors, tendrement, la prenant dans ses bras comme lorsqu'elle était toute enfant, il la serra sur son cœur en murmurant :

— Tu es heureuse, ma fille bien-aimée ?

— Oui, père, bien heureuse...

— Et tu m'aimeras toujours autant... au moins ?

— Nous serons deux à t'aimer comme tu le mérites, père chéri.

Ils s'attardaient à ces caresses quand la servante Marthe Goisic entra dire que M. Gueguen venait d'arriver pour réclamer les comptes de la ferme.

— Faites-le attendre dans mon cabinet, j'y vais tout de suite.

— Et moi je me sauve, fit Geneviève.

Et mettant un dernier baiser sur le front de son père, elle murmura à son oreille :

— Tu me rappelleras !...

M. Hérier la regarda s'éloigner. Une teinte de tristesse obscurcit son front.

— Mon Dieu, dit-il, si je m'étais trompé... Pauvre enfant !

Il rejoignit Fanch.

Celui-ci s'excusa d'abord de se présenter si tard, mais il avait toujours espéré le voir dans la journée... et comme le lendemain était jour de paie, il s'était décidé à le déranger.

Usant d'un vieux stratagème dont l'effet trompe rarement, il le regarda bien en face et lui répondit :

— Je n'ai pu me décider à quitter la maison... ma pauvre Geneviève a été subitement prise ce matin d'un malaise qui m'inquiète.

Fanch devint blême et se mit à trembler.

— Je ne m'étais pas trompé, pensa le capitaine Hérier en constatant l'effet de son mensonge.

Sans continuer une épreuve qu'il jugeait satisfaisante, il fit signe au jeune homme de s'asseoir au bureau.

— Vous venez pour les comptes de la quinzaine, c'est juste. J'avais oublié... Veuillez me donner vos

181,624	672,894	982,801	1,303,562	1,550,202
182,687	679,664	987,022	1,310,573	1,566,860
277,808	680,601	994,084	1,422,624	1,571,374
294,659	680,935	1,040.658	1,322,871	1,595,579
300,271	695,091	1,048,860	1,372,801	1,670,374
314,414	720,679	1,105,863	1,380,360	1,692,814
339,808	744,646	1,112,721	1,404,473	1,705,017
343,553	757,520	1,113,020	1,409,372	1,715,507
343,600	770,149	1,140,896	1,434,601	1,726,098
359,921	782,406	1,150,909	1,435,596	1,747,734
465,871	789,561	1,156,608	1,443,495	1,764,553
472,159	811,344	1,166,797	1,449,539	1,768,703
493,107	883,050	1,171,979	1,457,331	1,793,650

Obligations foncières 3 o/o 1885

Le numéro 897,008 gagne 100,000 francs.

— 425.765 — 25,000 —

Les six numéros suivants gagnent chacun 5,000 francs :

418,698 — 420,119 — 494,269 — 621,389 — 661,485 — 748,694

Les quarante-cinq numéros suivants gagnent chacun 1,000 francs :

17,805	280,723	418,473	610,977	784,531
30,587	310,191	436,650	661,728	785,992
36,636	324,990	446,009	674,218	814,455
57,650	332,345	448,119	674,664	826,616
67,408	368,861	461,767	686,439	930,925
110,863	378,229	519,556	705,212	946,460
147,098	382,486	529,244	726,934	965,404
201,255	397,883	532,700	736,722	989,251
270,066	405,401	565,140	740,285	992,243

Affaire de Nayve

Le marquis de Nayve, inculpé d'assassinat sur la personne du fils naturel de sa femme, a été acquitté par la cour d'assises de Bourges.

CHRONIQUE LOCALE
ET RÉGIONALE

Prestation de serment

Mardi, M. Billières fils, licencié en droit, avocat au barreau de Cahors, a prêté le serment d'usage en vue de prendre la charge de Me Jules Billières, son père, l'un des avoués les plus distingués de notre ville.

Nous sommes heureux d'ajouter que M. Billières père n'abandonne point pour cela les affaires. S'il y prend désormais une part moins active, il n'en reste pas moins le guide sûr qui, longtemps encore, soutiendra de ses conseils son jeune et sympathique successeur.

Armée

M. Pasquier de Franclieu, ex-capitaine au 7e d'infanterie, chef de bataillon hors cadre (200e de ligne à Madagascar) est promu lieutenant-colonel et maintenu au 200e régiment.

Les Sauveteurs du Lot

Dans son assemblée générale du 1er courant, la Société des Sauveteurs du Lot a approuvé les comptes de son trésorier.

M. Gleyes, professeur de gymnastique au lycée de Cahors, qui a pris part avec les pupilles au concours de Perpignan, est nommé directeur honoraire des exercices de gymnastique.

M. le président Guiraudies-Capdeville donne ensuite lecture d'une lettre de M. Plassant, président de l'Union Fédérale du Sud-Ouest, le priant de transmettre au nom de la commission d'escrime du concours de Perpignan ses félicitations à M. Dozières.

M. Delpech, inspecteur primaire, chargé par M. l'inspecteur d'académie d'organiser des cours d'adultes, prie la société de vouloir bien prêter son concours pour l'organisation des cours de gymnastique.

La Société décide immédiatement que les organisateurs de cette œuvre pourront compter sur son concours le plus dévoué.

Contributions indirectes

M. Roques, commis des contributions indirectes à Asprières (Aveyron), récemment nommé à cette résidence, est maintenu comme commis principal chef de poste à Figeac, non installé.

Cour d'assises du Lot

Voici la liste des jurés désignés pour siéger dans la quatrième session des assises de 1895, qui s'ouvriront à Cahors, le lundi 18 novembre courant, sous la présidence de M. Delord, conseiller à la cour d'appel d'Agen, assisté de MM. Fieuzal et Bouisset, juges au tribunal civil de Cahors :

Jurés titulaires. — MM. Charles Desprats, négociant à Cahors ; Henri Delpech, propriétaire à Sénaillac ; Pierre Simon, percepteur à Salviac; Antoine Florenty, propriétaire à St-Caprais ; Eugène Balet, marchand de fer à Puy-l'Evêque ; Jean-Joseph-Charles Delpech, propriétaire à Montcuq ; Ernest Cangardel, ancien négociant à Cahors ; Firmin Poujade, propriétaire à St-Céré; Prosper Bex, cultivateur à Leyme ; Alfred Raynaly, maire à Bélaye; Jules Vaissié, notaire à Liveruon ; François-Antoine Campagnac, à Puy-l'Evêque ; Léopold Menlet, receveur d'enregistrement à Gramat ; Emile Baldy, docteur-médecin à Catus ; Jean Esquieu, propriétaire à Mauroux ; Armand Neuville, pharmacien à Souillac ; Jérôme Privat, notaire à Salviac ; Pierre Parvieux, peintre à Cahors ; Henri Costes, notaire et maire à Cahors ; Camille Labourdarie, cultivateur à Puybrun ; Justin Valet, maire à Caillac ; Henri Vincens, maire à Sauzet ; Antoine Borredon, propriétaire à Mauroux ; Auguste Francoual propriétaire à Vayrac ; Alexis Lavergne, juge suppléant à Lauresses ; Louis Brugel, docteur-médecin à Figeac ; François Dufaure, à Villesèque ; Gabriel Salgues de Géniès, maire à Marcilhac ; Félix-Jean-Baptiste Carbonnel, négociant à Montcuq ; Jean-Jules Fournié, notaire à Cahors ; Marie-Louis Robert, percepteur à Labastide-Murat ; Alphonse Larnaudie, propriétaire à Dégagnac ; Gustave Francoual, propriétaire à Peyrilles ; Calixte Mir, maire à Reyrevignes ; Paul Pouli, propriétaire à Mercuès ; Julien Fabre propriétaire à Baladou.

Jurés supplémentaires. — MM. Daniel Calmel, maître d'hôtel à Cahors ; Justin Brassac, imprimeur à Cahors ; Guillaume Lamouroux, négociant à Cahors ; Etienne Depeyre, avocat à Cahors.

* * *

Deux affaires seront appelées dans cette session :

1e l'affaire Rosalie (Jean) épouse Bonnerie, infanticide et suppression d'enfant.

Ministère public : M. Fournié.

Défenseur : Me Besse.

2e l'affaire Jean Rue, bigamie, faux et usage de faux.

Ministère public : M. Barathon du Mouceau.

Défenseur : Me Pagès-Duport.

L'affaire Cangardel

Ce n'est pas samedi, 9 du courant, que viendra devant la cour d'appel d'Agen, l'appel du dernier jugement rendu par le Tribunal de commerce de Cahors, dans l'affaire Cangardel, mais bien lundi prochain 11 novembre.

Les poursuites correctionnelles pour banqueroute ne pourront être exercées, dit-on, qu'après la solution de cette affaire pendante.

Accident

Lundi, vers trois heures du soir, le nommé Agier, Jean-Baptiste, demeurant à St-Vincent, canton de Luzech, conduisait un cheval attelé d'une voiture et marchait à une allure très précipitée en descendant la rue Barry (faubourg St-Georges), il a renversé la fille Sémirat, âgée de 20 ans et une des roues lui est passée sur une jambe.

M. le docteur Darquier, appelé à lui donner des soins, a constaté qu'elle avait reçu de fortes contusions, mais qu'elle n'avait rien de fracturé.

SOCIÉTÉ DES ÉTUDES DU LOT

Séance du 21 octobre 1895

Présidence de M. François Cangardel, président

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

M. Greil communique, au nom de M. l'abbé Taillefer, curé de Cazillac, une lettre du 27 décembre 1790, émanant de M. de Cajarc et adressée à une dame de Coste au sujet de nombreuses insurrections qui venaient d'éclater dans les environs de Montcuq.

M. J. Blanc lit plusieurs sonnets inédits intitulés *Préludes*, *Souvenir de Montal*, *Bénédiction*, *Rêves et Souhaits*.

M. Rouquet offre à la Société un exemplaire de sa *Farandole cadurcienne* en vers patois, qu'il avait composée à l'occasion du dernier festival donné par l'orphéon de la ville.

Le même membre communique une traduction en langue vulgaire du Quercy, d'une poésie de Camoëns « en l'honneur de l'esclave appelée Barbare », que le poète portugais avait aimée dans les Indes.

Enfin, M. Rouquet donne lecture d'un chant triomphal dédié à don Carlos 1er, roi de Portugal et des Algraves, imprimé à l'imprimerie nationale de Lisbonne.

M. de Laroussilhe fait hommage à la Société de son dernier roman, *la Marquise de Dufort-Boissières*, édité par la librairie Girma.

Séance du 28 octobre

Présidence de M. François Cangardel, président

M. le secrétaire général dépose les publications reçues.

MM. l'abbé Gabriel de Pascal, missionnaire apostolique, de Saint-Céré, et Jules Planche, instituteur à Léobard, demandent à être admis comme membres correspondants de la Société des Études.

Il est décidé de réunir samedi prochain la commission du Bulletin.

Un membre dépose, au nom de l'auteur, M. Henri Pradalès, une brochure ayant pour titre les *Rustres*, pièce en trois actes, en prose, édictée chez A. Lemerre et jouée aux *Escholiers* en février 1395.

M. le secrétaire général commence la lecture d'un inventaire du chapitre cathédral de Cahors, dressé en 1790 et envoyé par M. de Fontenilles.

Foire de Cahors du 4 novembre

La foire de lundi a été très importante et a donné lieu à des transactions très suivies.

En voici la mercuriale :

Bœufs ou vaches amenés, 300 environ ; le cours des gras a été de 35 à 38 fr. les 50 kilos selon qualité, et les attelages de 500 à 1000 francs la paire. Veaux de 0,80 à 0,90 le kilo.

Porcs amenés 250 environ, les gras se sont vendus de 44 à 46 fr. les 50 kilos et les jeunes de 25 à 40 fr. la pièce selon grosseur.

Moutons ou brebis amenés 1200 environ, le cours des gras a été de 0,70 à 0,75 le kil., et les moutons ou brebis pour l'élevage de 23 à 35 fr. la pièce.

Halle aux grains. — Blé en vente 340 hectolitres, vendus 325, prix moyen 13 fr. l'hectolitre. — Maïs en vente 350 hectolitres, vendus 330, prix moyen, 10 fr. 50 l'hectolitre.

Pommes de terre de 2 fr. 50 à 3 fr. les 80 litres. Noix de 7 fr. 75 à 8 fr. les 80 litres. Châtaignes de 5 à 6 francs les 80 litres.

Les oies grasses ont fait leur apparition sur notre marché en assez grande quantité ; elles ont été enlevées à la première heure aux prix de 0,70 à 0,80 cent. la livre ; les oies vivantes se sont vendues de 11 à 12 francs la paire ; les poulets valaient 0,75 cent. la livre ; les dindes 0.60 c. la livre ; les œufs se sont vendus couramment à 0,90 c. la douzaine.

Catus

Autant qu'on puisse en juger par les arrivages et par le nombre de greniers déjà retenus, le marché aux noix du jeudi 7 courant aura, cette année, une importance exceptionnelle.

La marchandise abonde dans la région, et nonobstant la sècheresse de cet été, les noix sont fort belles et de bonne qualité.

Les cours seront définitivement fixés jeudi ; jusqu'ici les noix se sont vendues de 9 à 11 fr. 50 l'hectolitre suivant qualité.

Gourdon

Le sieur M., propriétaire à Souillac, était hier à la gare de Gourdon et se disposait à partir par le train de 7 h. 49. En attendant son arrivée, il regardait manœuvrer un train de marchandises. Pour mieux voir la manœuvre, il commit l'imprudence de se placer sur la voie, lorsque le train omnibus 1128 déboucha tout-à-coup du tunnel, M. Tournier, chef de gare, sortant en même temps de son bureau, vit l'homme qui n'avait pas l'air de se douter du danger qu'il courait ; il se précipita sur lui et n'eut que le temps de lui donner une poussée qui l'envoya rouler sur l'autre voie. Il était temps, car à peine ce mouvement était-il accompli que le train arrivait sur l'emplacement occupé par l'imprudent.

Uzech

Le nommé Pradié Charles, cordonnier, demeurant à Uzech, a été trouvé mort au milieu des bois à Roques. A côté du cadavre se trouvait une fiole à demi pleine avec une étiquette rouge portant le mot poison. On pense que ce malheureux s'est empoisonné avec ce liquide.

---

feuilles d'émargement et les relevés des notes, nous allons régler immédiatement.

Perdant la tête, commettant erreur sur erreur, le pauvre garçon, sous l'empire d'une inquiétude naturelle, exhiba les relevés qu'on devait solder le lendemain, annonçant un nom pour un autre, se trompant dans chaque chiffre.

Debout derrière lui, le capitaine souriait, heureux de ce trouble.

Tant bien que mal et plutôt mal que bien, Fanch arriva enfin au total général de ce qu'il lui fallait pour le lendemain.

— Vous emporterez la somme ce soir ? demanda M. Hérier.

— Je le préfère. En payant de bonne heure demain matin, le travail de la journée ne se trouvera pas entravé.

Le fermier déposa devant lui des billets de banque et deux grands sacs de toile tout préparés.

— Voilà, mon ami, et prenez garde aux mauvaises rencontres.

Fanch s'inclinait déjà pour prendre congé.

— Attendez encore... Maintenant que nos comptes sont en ordre, causons un peu de...

Et sans paraître se soucier du trouble du malheureux tout interdit, il ajouta presque sévèrement :

— Monsieur Fanch j'ai un reproche très vif à vous faire.

— Un reproche à moi... relatif à la ferme... balbutia-t-il.

— Non, non. Il ne s'agit pas de la ferme ; pour ce qui la concerne, je n'aurais que des louanges à vous adresser, vous ne l'ignorez pas. Ce que j'ai à vous dire est plus délicat.

De blême le pauvre garçon devint tout rouge.

— Monsieur Fanch, vous manquez de confiance en moi... Je croyais vous avoir témoigné assez d'amitié pour m'éviter ce chagrin.

— Mais, monsieur, je ne saisis pas...

— Ne faites pas semblant de chercher. Vous êtes sur le point de vous marier et je n'en suis pas même informé.

Pour le coup, le fils de Mme Gueguen faillit s'évanouir.

— Me marier, moi... mais je ne comprends pas...

— Oui, vous marier. C'est le bruit qui court dans tout le pays... et je ne vous cache pas ma surprise ou pour mieux dire mon chagrin de l'avoir appris par d'autres que par vous.

Fanch ne trouvait plus un mot. Sans pitié pour l'état lamentable où il se trouvait, M. Hérier continua :

— Chagrin d'autant plus sensible pour moi que je me suis habitué à voir en vous un ami... et surprise d'autant plus forte que je suis intéressé quelque peu dans la question... Fort heureusement celle que vous avez choisie m'a montré plus de confiance... et je vous félicite de tout mon cœur, mon cher Fanch, de votre prochain mariage avec... Mlle Geneviève Hérier, ma fille...

Trop ému pour répondre, le brave garçon eut une explosion de sanglots.

M. Hérier, que l'émotion gagnait aussi, lui prit la main en disant :

— Mon cher enfant, vous êtes un digne et loyal garçon que j'aime comme un fils... Si je ne me suis pas trompé... appelez-moi votre père et embrassez-moi bien vite.

— Mon père ! cria Fanch en tombant dans ses bras.

Quand leur émotion se fut calmée, le capitaine appela sa fille.

— Geneviève, dit-il, voici M. Fanch qui t'apporte le bonsoir de Mme Gueguen.

La jeune fille regarda les yeux humides des deux hommes, et avec un accent adorable :

— Monsieur Gueguen, fit-elle en lui tendant la main, voulez-vous embrasser ma mère... pour moi ?

Lui, partit comme un fou, ivre de joie.

Le temps était froid et pourtant il marchait lentement, pour savourer plus longuement son bonheur. Il se plaisait à répéter tout haut les paroles de Geneviève : « Embrassez ma mère pour moi ! »

C'était donc vrai, toute cette joie était réelle... Il ne rêvait pas. Lui qui cachait depuis si longtemps son secret amour, qui souffrait tant depuis la veille... Il sentait des bouffées de bonheur qui l'étouffaient.

Il causait tout seul.

— Quelle belle nuit !

Il faisait atrocement sombre.

— Quel beau temps !...

Il gelait presque.

Les amoureux ont de ces grâces d'état.

Puis tout à coup il se mit à chanter à tue-tête pour soulager son cœur qui débordait.

Il écoutait, ravi, l'écho répéter sa chanson dans la campagne silencieuse.

— Chant joyeux, cœur heureux ! fit une voix à côté de lui.

— Hœrvé ! cria-t-il joyeusement en reconnaissant le rêveur.

Il eut une envie folle de l'embrasser.

— Tu n'as pas eu peur ! lui dit le vieillard.

— Peur de quoi, bon Dieu !

— Dame ! à pareille heure, rencontrer un sorcier.

— Oh ! les sorciers comme toi, mon bon Hœrvé, je n'y crois pas.

— Tu as peut-être tort, car j'en sais plus long que tu ne penses... tout comme un vrai sorcier.

— Voyons ça.

— Veux-tu que je te dise pourquoi tu chantais si gaiement ?

— Oui.

— Veux-tu que je te dise à qui tu penses en ce moment ?

— Comme tu voudras.

— Veux-tu que je te dise ce que tu ne m'as pas encore dit et que tu brûles d'envie de me dire ?

— Ça, c'est plus fort... Parles donc !

— Tu chantes parce que tu es heureux.

— Sans doute.

— Tu penses à quelqu'un que je connais.

— Peut-être bien.

— Et tu brûles d'envie de m'annoncer ton mariage...

— C'est vrai, très vrai... Et celle que tu connais, celle que j'épouse, c'est... c'est ?...

— Ma petite fée... ma douce et gracieuse petite fée, Mlle Geneviève Hérier...

(A suivre).

Aux arthritiques

Ceci n'est point une vulgaire réclame, je me hâte de le dire, de celles dont sont pleines les quatrièmes pages des journaux.

Mon avis n'a rien d'intéressé ; et je n'ai pas d'autre but que de signaler à mes amis qui ont les reins un peu graveleux et parfois aussi des atteintes de rhumatismes goutteux ou autre dépôt d'acide urique dans une partie quelconque de leur personne, un remède qui a soulagé depuis dix mois un de mes amis intimes, à ce point qu'il a passé sans crise les époques pour lui redoutables du changement de saison.

Ce remède qui nettoye les reins les plus obstrués et épure le sang de ses impuretés est un *simple*, tout ce qu'il y a de plus *simple*.

Ce sont les germes des orges servant à la préparation de la bière dans les brasseries.

Ces touraillons sont donc le produit le plus simple, le plus naturel et le plus inoffensif du monde.

Néanmoins ils contiennent des principes reconstituants qui en font des anti-cholériques, diarrhétiques et dyssentériques de premier ordre. Ils sont spécialement recommandés contre le choléra infantile et ils ont été reconnus par l'éminent Dr Roux, de l'institut Pasteur, comme bactéricides du baccile de choléra asiatique.

Voilà une recommandation qui n'est pas banale, on en conviendra.

Mais, il ne s'agit pas de choléra, mais bien d'arthritisme, me dira-t-on !

C'est exact et j'avance que je n'essaierai pas d'expliquer scientifiquement comment il se fait que les touraillons bactéricides baccile du choléra, sont en même temps des dissolvants souverains d'acide urique.

Je ne raisonne pas ; je constate, et le fait brutal, matériel a une éloquence qui passe science.

Au bout de quelques jours de ce traitement, les dépôts que l'on constate le matin disparaissent, les urines se clarifient et les agglomérations d'urates dans les orteils et les pieds qui occasionnent les douleurs aigües de la goutte ne se produisent plus.

Ne m'en demandez pas davantage.

Essayez.

Comment faut-il employer ces touraillons.

Le mode d'emploi pour les arthritiques n'est pas tout à fait le même que celui contre le choléra inscrit sur la boîte.

Pour les graveleux et goutteux voici comment il faut opérer :

« Verser deux cuillères à soupe touraillons et trente centilitres d'eau environ (1 tiers de litre) dans un petit poëlon, pousser jusqu'à l'ébulition pendant une durée de trois minutes ; décanter après une minute de repos, filtrer à l'aide d'un linge ou d'un tamis, sucrer et *boire tiède* à dix minutes d'intervalle, la quantité représentée par deux tasses à café environ.

Pour les lavements, verser quatre ou cinq cuillerées à soupe dans un demi-litre d'eau, faire bouillir pendant quinze minutes et filtrer.

Il serait nécessaire de prendre en boisson, trois fois par jour, les doses indiquées durant les trois premiers jours, toujours de préférence une heure avant les repas et un ou deux lavements gardés ; puis, durant quatre ou cinq jours, il suffirait de prendre le matin à jeun, la valeur d'un bol (représentant les deux tasses) si possible demi heure ou une heure avant de se laver.

Après quelques jours de repos, reprendre le traitement.

Ne pas être surpris si cette tisane provoque le vomissement de la bile qui, dans ce cas, est rejetée sans aucun effort.

Avoir la précaution de tenir la boîte à un endroit sec et, comme la boisson aigrit vite, ne la préparer qu'au fur et à mesure de son emploi.

Essayez, graveleux et goutteux, et vous m'en direz des nouvelles ! — O. M.

THÉATRE DE CAHORS

Mercredi 13 novembre 1895

LE PARADIS

Comédie en trois actes de MM. Maurice Hennequin P. Billaud et A. Barré.

L'ENQUÊTE

Comédie en un acte.

Les journaux parisiens n'ont pas ménagé cet hiver les éloges à la nouvelle comédie de MM. M. Hennequin, P. Billaud et A. Barré, *Le Paradis*. Ce titre ne fait-il pas rêver et n'apercevez-vous pas déjà que les heureux auteurs de cette pièce vont nous conduire en plein rêve, et Mahomet ne doit-il pas tressaillir tous les soirs en entendant les éclats de rire qui saluent ces trois actes si aimables.

Depuis quelques temps, la mode est aux pièces gaies, et cela n'est-il pas naturel, quoi de meilleur, de plus charmant, de plus sain que le rire bien franc, bien gaulois qui repose de tous nos ennuis et fait oublier tous nos tracas.

Allons donc au « Paradis » puisque l'occasion nous en est offerte, c'est une bonne fortune qui ne s'offre qu'une fois, saisissons-la.

AGRICULTURE

La maladie des châtaigniers

De la *Gazette du Village :*

Depuis plusieurs années les châtaigniers dépérissent et on craint leur disparition qui serait une perte irréparable pour les populations de l'Auvergne, des Cévennes et du Limousin principalement.

Jusqu'ici, les savants qui se sont occupés de cette maladie l'attribuent à la présence d'un champignon parasite, l'*Agaricus melleus* qu'on trouve parfois sur leurs racines.

Le ministre de l'agriculture s'est ému de cette situation et il a chargé M. Crié, professeur à la Faculté des sciences de Rennes, de rechercher les causes du mal et les moyens d'y remédier.

M. Crié a déjà parcouru toute la région châtaignière de la Bretagne et a fait connaître le résultat de ses premières observations. Dans la plupart des cas, il n'a pas trouvé l'*Agaricus melleus*, mais en revanche, il a remarqué que les arbres malades présentent presque tous les mêmes symptômes ; association de bactériacées et mycètes très divers, obstructions jaunes et brunes dans les tissus du bois, flux bactério-mycotique le long des troncs, enfin odeur alcoolique des racines et des branches. Dans le Morbihan surtout, il a rencontré un champignon, le *Polyphorus sulphureus* qui paraît avoir tout spécialement une action dévastatrice. Ce champignon, mou d'abord, devient ensuite sec et cassant, il se loge dans les moindres cavités du tronc et des branches et détermine une pourriture qui gagne bientôt l'arbre tout entier.

Dans le Finistère, près de Quimper, M. Crié a trouvé beaucoup de *pied noir* (suintement noir le long du tronc) et dans les racines, des obstructions cellulaires et vasculaires, bactéries et mycètes. Mêmes obstructions dans l'arrondissement de Morlaix. Près de Kervolangar, le bois des branches était coloré en vert de gris par le mycélium du *Chlorosplenium æruginosum* qui produit la *pourriture verte*.

Le savant professeur se propose de visiter l'Auvergne, le Limousin, les Cévennes et les Pyrénées, où il pourra continuer ses études. Mais on voit par là combien sont longues, méticuleuses, difficiles, ces recherches des savants sur les causes d'une maladie.

Quand ces causes seront connues, nettement déterminées, il s'agira de trouver le remède, nous espérons que M. Crié réussira.

M. Dufour, docteur es-sciences, va de son côté étudier la même question.

Pommes de terre

Ne laissez pas les pommes de terre malades dans les champs, car elles sont promptement attaquées par les vers blancs et les larves. D'un autre côté les rongeurs y trouvent une nourriture qui les entretient et contribue à augmenter leur nombre. Nous ferons aussi observer que les pommes de terre malades laissent un champignon qui peut nuire à la récolte suivante.

Le cultivateur qui ne veut point créer un foyer de contamination pour ses pommes de terre fera bien de ramasser après chaque récolte les tubercules atteints, et de les mettre dans un fossé creusé à cet effet, qu'il couvrira ensuite de chaux.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

Voyage circulaire en Bretagne

A prix très réduits

La Compagnie d'Orléans, d'accord avec celle de l'Ouest, en vue de faciliter les excursions en Bretagne, délivre toute l'année dans toutes les gares du réseau d'Orléans, aux prix très réduits de **65 francs** en **1re classe** et de **50 francs** en **2e classe**, des billets circulaires, valables **30** jours, comprenant le tour de la presqu'île :

Rennes, Saint-Malo-St-Servan, Dinard, St-Brieuc, Lannion, Morlaix, Roscoff, Brest, Quimper, Douarnenez, Pont-l'Abbé, Concarneau, Lorient, Auray, Quiberon, Vannes, Savenay, le Croisic, Guérande, Saint Nazaire, Redon et Rennes.

Le voyageur partant d'un point quelconque pour aller rejoindre cet itinéraire, pourra obtenir dans ce but et sur demande faite à la gare de départ, 4 jours au moins à l'avance, un billet de parcours complémentaire de la classe du billet circulaire, et comportant une réduction de **40 0/0**, sous condition d'un parcours minimum de **150** kilomètres.

La même réduction lui sera accordée après l'accomplissement du voyage circulaire, soit pour revenir à son point de départ initial, soit pour se rendre sur tel autre point qu'il aura choisi.

NOTA. — Le voyage circulaire peut être commencé à l'un quelconque des points du parcours.

Bibliographie

Si vous voulez bien vous porter, si vous voulez avoir un conseiller médical qui veille sur votre santé — abonnez-vous au

JOURNAL DE LA SANTÉ

Cet excellent organe de vulgarisation scientifique paraît tous les dimanches en 32 pages, avec gravures dans le texte.

C'est la revue de famille par excellence ; sa lecture est instructive, amusante et utile à tous.

Chaque abonné a droit à 52 consultations, données par la voie du journal.

Les souscripteurs ont droit à l'une des primes gratuites ci-après :

1° *Le Dictionnaire de l'homme sain et de l'homme malade*, par le Dr Rossi ;

2° *Les Conseils* du Dr Marc.

Abonnements : France, 6 fr. Etranger, 8 fr.

N. B. — Ajouter 1 fr. pour l'affranchissement de la prime.

Envoyer mandat ou timbres-poste au *Journal de la Santé*, 5, boulevard Montmartre, Paris. — Spécimen gratis.

LA POUPÉE MODÈLE

JOURNAL DES PETITES FILLES

Illustré de 200 gravures environ dans le texte

La Poupée Modèle, dirigée avec la moralité dont le *Journal des Demoiselles* a constamment donné la preuve, est entrée dans sa trente-et-unième année.

L'éducation de la petite fille par la poupée, telle est la pensée de cette publication, vivement appréciée des familles : pour un prix des plus modiques, la mère y trouve maints renseignements utiles, et l'enfant des lectures attachantes instructives, des amusements toujours nouveaux, des notions de tous ces petits travaux que les femmes doivent connaître, et auxquels, grâce à nos modèles et à nos patrons, les fillettes s'initient presque sans s'en douter.

Bureaux, 14, rue Drouot, Paris. — Paris, 7 fr. — Départements, 9 fr. — Étranger, 11. — Les abonnements partent du 15 décembre de chaque année. — Envoyer un mandat de poste à l'ordre du Directeur. — Envoi gratuit d'un numéro spécimen.

Chaque livraison renferme en outre : Cartonnages coloriés. — Figurines à découper. — Décors de théâtre. — Patrons pour poupée — Surprises de toute sorte. — Musique.

LA GUERRE AU VINGTIÈME SIÈCLE

L'INVASION NOIRE

par le Capitaine DANRIT

Illustrée par PAUL de SÉMANT

Notre empire colonial s'étend chaque jour en Afrique : Tombouctou même, la reine du Sahara, nous appartient. Les Anglais, les Allemands, les Italiens, les Belges s'acharnent également à développer leurs possessions sur le continent noir.

Impuissantes à se défendre contre leurs envahisseurs, les nombreuses peuplades qui grouillent dans ces contrées mystérieuses se résignent actuellement au joug, tout en songeant, peut-être, à la délivrance et à la vengeance.

Qu'arriverait-il, en effet, si un jour, exaspérés par la domination des Européens et poussés par un chef qui, nouveau Mahomet, serait assez habile pour exploiter leur fanatisme religieux, tous les habitants de l'Afrique se ruaient à l'assaut de l'Europe, renouvelant l'invasion des Sarrasins ?...

Le capitaine Danrit a envisagé cette éventualité qui peut n'avoir rien d'invraisemblable dans un avenir plus ou moins éloigné. Avec la brillante imagination dont il a fait preuve dans *La Guerre de Demain*, il a composé un roman d'une puissance saisissante où il met en scène les épisodes dramatiques de la guerre la plus acharnée et la plus cruelle, tout en faisant un exposé grandiose des explorations et des découvertes nouvelles, ainsi qu'une peinture aussi fidèle que colorée de ces noires peuplades trop longtemps ignorées.

L'*Invasion Noire* est ornée de nombreuses et émouvantes illustrations dessinées par Paul de Sémant.

De plus, « les acheteurs de cette publication trouveront dans une prochaine livraison une magnifique carte de l'Afrique, tirée en couleur et dressée d'après les documents les plus récents. »

Il paraît deux livraisons à 10 centimes par semaine et une série à 50 centimes chaque quinzaine.

« On peut souscrire aux dix premières séries, reçues franco au fur et à mesure de leur apparition, en envoyant un mandat de 5 francs à l'éditeur. »

JOURNAL DES DEMOISELLES

ÉDITION MENSUELLE

Soixante-deux années d'un succès toujours croissant ont constaté la supériorité du *Journal des Demoiselles*, et l'ont placé à la tête des publications les plus intéressantes et les plus utiles de notre époque.

A un mérite littéraire unanimement apprécié, ce journal a su joindre les éléments les plus variés et les plus utiles.

Chaque livraison renferme :

1° 32 pages de texte : Instruction, littérature, éducation, modes, gravures d'art, etc.

2° Un Album de patrons, broderies, petits travaux, avec explication en regard, formant à la fin de l'année une collection de plus de 500 dessins.

3° Une feuille de patrons, grandeur naturelle, imprimés ou découpés, soit environ 100 patrons par an.

4° Une ou deux gravures de modes coloriées, soit 18 par an.

5° Modèles de Tapisseries ou de petits travaux en couleurs.

6° Annexes variées. — Tapisseries par signes — Imitations de peinture — Musique — Opérette — Chiffres enlacés — Alphabets — Cartonnages — Abat-jour — Calendriers, etc.

Bureaux, 14, rue Drouot. — Abonnement : Paris, 10 fr. — Départements, 12 fr. — Seine, 11 fr. — Les abonnements partent du 1er janvier de chaque année. — Envoyer un mandat de poste à l'ordre du Directeur. — Envoi gratuit d'un numéro spécimen.

AFFICHAGE GÉNÉRAL et DISTRIBUTION d'IMPRIMÉS

L. AUDBOURG & Cie

4, RUE SAINTE-ANNE (Avenue de l'Opéra)

PARIS

La Maison L. AUDBOURG & Cie, *fondée en 1878*, se charge de l'AFFICHAGE de toute nature ainsi que de la DISTRIBUTION des IMPRIMÉS pour Paris, la Province et l'Etranger. Cette maison de 1er ordre possède de nombreux emplacements pour la pose des Affiches en papier et sur toile ; elle a des correspondants dans toutes les communes de France.

S'ADRESSER A M. DUEZ, DIRECTEUR
4, Rue Ste-Anne *(Avenue de l'Opéra)* Paris.

Agence ROBERT

Bureaux 12, Rue Darnis, CAHORS

Office spécial de recouvrements litigieux et de poursuites judiciaires — Représentation aux faillites — Renseignements commerciaux — Contentieux — Représentation devant les Tribunaux de Commerce et de paix — Références de 1er ordre.

A vendre

Grange et emplacement de maison avec murs et matériaux divers pouvant servir à la reconstruction, 24, rue et Faubourg St-Georges.

S'adresser à M Jacques VALETTE, 5 quai Champollion.

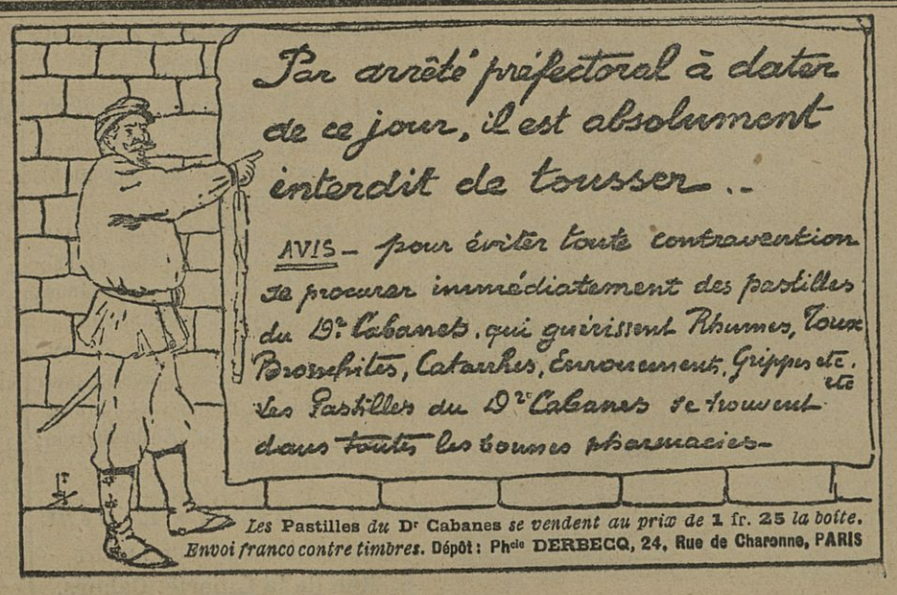

Les Pastilles *du* Dr Cabanes *se vendent au prix de* 1 fr. 25 *la boîte.*
Envoi franco contre timbres. Dépôt : Phcie DERBECQ, 24, Rue de Charonne, PARIS

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

EXCURSIONS

En Touraine, aux Châteaux des bords de la Loire et aux Stations balnéaires de la ligne de Saint-Nazaires au Croisic et à Guérande.

1er Itinéraire

1re classe 86 fr. — 2e classe 63 fr. — Durée 30 jours.

Paris — Orléans — Blois — Amboise — Tours — Chenonceaux, et retour à Tours — Loches, et retour à Tours — Langeais — Saumur — Angers — Nantes — Saint-Nazaire — Le Croisic — Guérande, et retour à Paris, *viâ* Blois ou Vendôme, ou par Angers, *viâ* Chartres, sans arrêt sur le réseau de l'Ouest.

NOTA. — Le trajet entre Nantes et Saint-Nazaire peut être effectué, sans supplément de prix, soit à l'aller, soit au retour, dans les bateaux de la compagnie de la Basse-Loire.

La durée de validité de ces billets peut être prolongée une, deux ou trois fois de 10 jours, moyennant paiement, pour chaque période, d'un supplément de 10 % du prix du Billet.

2e Itinéraire

1re classe 54 fr. — 2e classe 41 fr. — Durée 15 jours.

Paris — Orléans — Blois — Amboise — Tours Chenonceaux, et retour à Tours — Loches et retour à Tours — Langeais, et retour à Paris, *viâ* Blois ou Vendôme.

En outre, il est délivré à toutes les gares du réseau d'Orléans, des Billets aller et retour comportant les réductions prévues au tarifs spécial G. V. n° 2 pour des points situés sur l'itinéraire à parcourir, et *vice versâ*.

Ces billets sont délivrés toute l'année, à Paris, à la gare d'Orléans (quai d'Austerlitz) et aux Bureaux succursales de la Compagnie, et à toutes les gares et stations du réseau d'Orléans, pourvu que la demandeen soit faite au moins trois jours à l'avance.

Billets d'aller et retour de famille, pour les stations thermales et hivernales des Pyrénées et du golfe de Gascogne.

Arcachon, Biarritz, Dax, Pau, Salies-de-Béarn etc.

Tarif spécial G. V. n° 106 (Orléans)

Des billets d'aller et retour de famille, de 1re, 2e et 3e classe, sont délivrés toute l'année, à toutes les stations du réseau d'Orléans, avec faculté d'arrêt à tous les points du parcours désignés par le voyageur, pour les stations balnéaires et thermales ci-après du réseaudu Midi, et notamment pour :

Arcachon, Biarritz, Dax, Guéthary (halte), Hendaye, Pau, Saint-Jean-de-Luz, Salies-de-Béarn, etc.

Avec les réductions suivantes, calculées sur les prix du Tarif général d'après la distance parcourue, sous réserve que cette distance, aller et retour compris, sera d'au moins 300 kilomètres.

Pour une famille de	2	personnes	20 %
—	3	—	25 %
—	4	—	30 %
—	5	—	35 %
—	6	— ou plus	40 %

Durée de validité : 33 jours non compris les jours de départ et d'arrivée.

La durée de validité des billets de famille peut être prolongée une, ou deux fois de 30 jours, moyennant le paiement, pour chacune de ces périodes, d'un supplément égal à 10 % du prix du billet de famille.

AVIS. — La demande de ces billets doit être faite *quatre jours* au moins avant le jour du départ.

Excursions aux Stations thermales et hivernales des Pyrénées et du Golfe de Gacogne.

Arcachon, Biarritz, Dax, Pau, Salies-de-Béarn etc.

Tarif spécial G. V. n° 106 (Orléans)

Des billets d'aller et retour, avec réduction de 25 0/0 en 1re et de 20 0/0 en 2e et 3e classes sur les prix calculés au tarif général d'après l'itinéraire effectivement suivi, sont délivrés, toute l'année, à toutes les stations du réseau de la compagnie d'Orléans, pour les stations balnéaires et thermales ci-après du réseau du Midi, et notamment pour :

Arcachon, Biarritz, Dax, Guétary (halte), Hendaye. Pau, Saint-Jean-de-Luz, Salies-de-Béarn, etc.

Durée de validité : **25 jours,** non compris les jours de départ et d'arrivée.

Tout billet d'aller et retour délivré au départ d'une gare située à 500 kil. au moins de la station thermale ou balnéaire, donne droit, pour le porteur, à un arrêt en route à l'Aller comme au retour. Toutefois, la durée de validité du billet ne sera pas augmentée du fait de ces arrêts.

La période de validité des billets d'aller et retour peut, sur la demande du voyageur, être prolongée deux fois de dix jours, moyennant le paiement aux Administrations, pour chaque fraction indivisible de 10 jours, d'un supplément de 10 % du prix total du billet aller et retour.

AVIS. — La demande de ces billets doit être faite *trois jours* au moins avant le jour du départ.

Voyages dans les Pyrénées

La compagnie d'Orléans délivre toute l'année des Billets d'excursion comprenant les trois itinéraires ci-après, permettant de visiter le centre de la France, les stations thermales et balnéaires des Pyrénées et du Golfe de Gascogne.

1er itinéraire

Paris, Bordeaux, Arcachon, Mont-de-Marsan, Tarbes, Bagnères-de-Bigorre, Montréjeau, Bagnères-de-Luchon, Pierrefitte-Nestalas, Pau, Bayonne, Bordeaux, Paris.

2e itinéraire

Paris, Bordeaux, Arcachon, Mont-de Marsan. Tarbes, Pierrefitte-Nestalas, Bagnères-de-Bigorre, Bagnères-de-Luchon, Toulouse, Paris.

3e itinéraire

Paris, Bordeaux, Arcachon, Dax, Bayonne, Pau, Pierrefitte-Nestalas, Bagnères-de-Bigorre, Bagnères-de-Luchon, Toulouse, Paris.

Les prix de ces billets sont les suivants :

1re classe 163 fr. 50 — 2e classe 122 fr. 50. — Durée de validité : 30 jours.

La durée de ces différents billets peut être prolongée d'une, deux ou trois périodes de 10 jours, moyennant paiement, pour chaque période, d'un supplément de 10 % du prix du billet.

Il est délivré de toute gare des compagnies d'Orléans et du Midi, des billets Aller et Retour de 1re et 2e classe réduit, pour aller rejoindre les itinéraires ci-dessus, ainsi que de tout point de ces itinéraires pour s'en écarter.

AVIS. — Ces Billets doivent être demandés au moins 3 jours à l'avance.

AVIS

Nous prions nos abonnés en retard de vouloir bien nous couvrir au plus tôt par un mandat sur la poste.

PROTECTEURS DE LA CHAUSSURE

Système BLAKEY, à 0 fr. 50 la carte

Breveté S. G. D. G.

Enclume de Famille

Système breveté S G. D. G. Prix 2 fr.

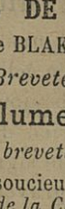

Toute personne soucieuse de ses intérêts doit employer le *Protecteur de la Chaussure*, système BLAKEY.

Adopté par l'armée dans quatre corps d'armée.

Essayer le *Protecteur*, c'est l'adopter. — Recommandé d'une façon particulière aux institutions et aux pères de famille.

Machines à coudre de tous systèmes, Vélocipèdes, Timbres caoutchouc, Brillant oriental pour meubles et parquets. *Lessiveuses Soleil.*

Écharpes pour maires et adjoints

EN VENTE : chez M. J. LARRIVE, rue de la Liberté, 16, Cahors. Seul représentant et dépositaire.

AVIS TRÈS IMPORTANT

Monsieur **DIDES,** aîné, coiffeur, 121, boulevard Gambetta, Cahors, a l'honneur d'informer les personnes atteintes de **PELADE** et désireuses de guérir de cette maladie, qu'elles peuvent s'adresser à lui en toute confiance.

M. **DIDES** traitant à forfait, on n'a rien à payer qu'après un succès complet.

Traitement gratuit pour les indigents

INNOCUITÉ PARFAITE

A LOUER

UNE GRANDE ET BELLE MAISON

AVEC COUR ET JARDIN

Située Cours de la Chartreuse

S'adresser au Bureau du Journal

DEMANDEZ chez tous les **LIBRAIRES**

et à l'Imprimerie Laytou, rue du Lycée (Cahors).

La petite Carte de poche

DU LOT

MARQUE DÉPOSÉE

PROCÉDÉS

G. JACQUEMIN

VENDANGES 1895

Amélioration du vin

PAR LES

LEVURES SÉLECTIONNÉES

PURES ET ACTIVES DE

L'INSTITUT LA CLAIRE

Augmentation du degré alcoolique. Bouquet plus développé. Clarification rapide

PRIX ET CONDITIONS (GARE DE DÉPART)

Le Bidon de 1 kilo net 5 fr. 50
Le Bidon de 2 — — 10 fr. »
Le Bidon de 4 — — 20 fr. »
Le Bidon de 6 — — 24 fr. »
Le Bidon de 10 — — 35 fr. »

S'adresser à **M. B. MONSOUR**, à Périgueux, concessionnaire pour les départements de la Dordogne, du Lot et de la Corrèze.

SUCRES POUR VENDANGES

Cristallisé blanc, 98 à 99 fr. les 100 kilos (gare Périgueux)
Acide tartrique..... 4 fr. 50 le kil.
Tanin à l'alcool..... 6 » »

ENGRAIS DE TOUTES SORTES

Fil de fer, Sulfate de fer, de cuivre, soufres

S'adresser à **M. B MONSOUR**, 4, rue de Bordeaux, à Périgueux, qui enverra gratuitement les feuilles de régie et se charge de remplir les formalités d'usage.

VÉLOCIPEDES

des Premières marques françaises et anglaises

CLÉMENT, HURTU, ROCHET, QUADRANT, RUDGE, STARLEY, etc. Larges facilités de payement, escompte au comptant.

Bicyclettes spéciales pour Dames et Ecclésiastiques; Bicycles et Tricycles pour Enfants et Jeunes Gens; Tandems et Bicyclettes-Tandems.

Chemises de flanelle et Jersey; Maillots et Costumes spéciaux pour vélocipédistes, Lanternes et tous accessoires ; Kolo-Vélo, Embrocation, Perles de vie, etc.

Jean LARRIVE aîné

AGENT GÉNÉRAL POUR LE LOT

6, Rue de la Liberté, Cahors.

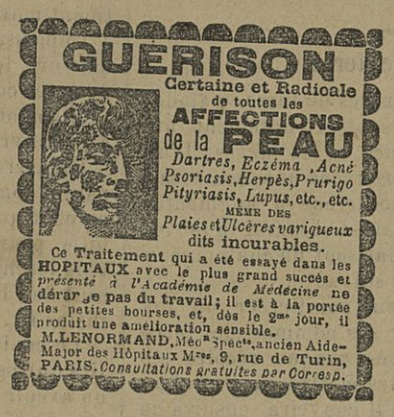

A CÉDER Magasin de Papeterie-Librairie, produisant 8,000 francs bénéfices annuels, situé dans une grande ville industrielle de la région du Nord, placé dans une agglomération de 20.000 habitants, sans concurrents et dépendant d'un grand Journal avec importante imprimerie. — Prix 20.000 francs, moitié comptant, le reste à volonté sur bonnes garanties. Marchandises au prix de facture. — Au besoin on créerait situation au preneur dans Journal ou imprimerie.

Ecrire aux initiales A. D. Agence Havas, Place de la Bourse, Paris.

A affermer

Pour entrer en jouissances de suite, une vaste salle au rez-de-chaussée ayant servi pour café, avec grandes caves, grenier, et appartements au second. Le tout situé à Cahors, boulevard Gambetta, en face le Théâtre.

S'adresser, à M. Bruel, rue du Lycée, ou à M. Agar, notaire, rue Fénelon.

Le propriétaire-gérant : LAYTOU.

EXPOSITION CAHORS 1881

B. DOUCÈDE

Marchand Tailleur, à Cahors, rue de la Liberté

M. DOUCÈDE a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle, qu'il vient de recevoir toutes les marchandises Haute-Nouveauté, saison d'Hiver.

Il livrera, comme toujours, les commandes qu'on voudra bien lui faire, aux prix les plus modérés.

M. DOUCÈDE envoie des échantillons, ou se rend lui-même, sur demande.

Cave Bordelaise

3, rue de la Mairie, CAHORS

M. LASSERRE, ANCIEN CHEF DE SECTION

M. COMBARIEU, Successeur

Livraisons au détail et à domicile de vins vieux en bouteilles de Bordeaux-Médoc, vieux Cahors, vins blancs secs et doux de la Gironde et de Banyuls-sur-Mer (garantis de raisins frais), Grenache, Muscat et Banyuls supérieur (vins de propriétaire), Cognacs, Rhums, Armagnacs de 1re marque. Spiritueux, Liqueurs de marque, Champagnes, Vins en fûts et Eaux minérales. — *Prix très réduits* sur tous les articles eu égard à leur qualité tout-à-fait supérieure.

ENTREPRENEUR DE PEINTURE

Peinture — Vitrerie — Faux bois — Marbre

Henri SÉGUY

Rue du Lycée, n° 40, CAHORS

Papiers peints en tous genres — Encadrement

Bonne exécution. — Solidité. — Prix modérés.